



Paris le 16 Février 2010

COMMUNIQUE

Le Dr. Michel Legmann, Président du Conseil national de l'Ordre des médecins condamne fermement les propos tenus par M. Saout , Président du CISS, le 10 février dernier sur France Info , reprochant aux médecins libéraux d'avoir utilisé l'argent attribué par les caisses pour la télétransmission.

Ses propos dont il a d'ailleurs reconnu après coup le caractère erroné sont en totale contradiction avec l'esprit d'ouverture, de tolérance et de respect qui doit animer les travaux de la Commission.

Le Président du Cnom rappelle qu'il est particulièrement attaché au respect de ces principes.

Presse : Evelyne Acchiardi - 01 53 89 32 80

Ce communiqué est disponible sur notre site : www.conseil-national.medecin.fr